

**Absorbant
Terre de diatomée**

CONDITIONNEMENTS

Réf : **TD644**
Sac 20 kg

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ D'UN PRODUIT ABSORBANT
POUR UTILISATION SUR LE RESEAU ROUTIER FRANÇAIS GARANTISSANT:**

LA CONFORMITÉ À LA NORME AFNOR NF P 98-190 « PRODUITS ABSORBANTS DESTINÉS A UN USAGE ROUTIER »;
LA CONFORMITÉ À LA CIRCULAIRE DU 29/04/2002 DE LA DIRECTION DES ROUTES.

Dénomination commerciale :	Sorbin Plus 05/10
Provenance de la matière première :	Russie
Matière:	Terre de diatomée calcinée à 850°C

La norme AFNOR NF P 98-190 ainsi que la circulaire du 29 avril 2002 de la Direction des routes définissent 5 critères pour autoriser l'emploi d'absorbants sur le réseau routier Français :

CRITÈRES DE CONFORMITÉ	EXIGENCES	INCERTITUDE	RÉSULTATS	CONFORMITÉ
	ORIGINE			
Pouvoir absorbant en eau (sur eau selon la norme NF T 90-361)	> 66 %	5%	163%	Conforme
	Circulaire du 29/04/02			
Pouvoir absorbant des hydrocarbures (sur gazole selon la norme NF T 90-361)	> 100 %	5%	161%	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			
Taux d'adhérence résiduel du revêtement traité (selon annexe A de la norme NF P 98-190)	≥90%	5%	89%	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			
Taux d'émission de poussières (selon annexe B de la norme NF P 98-190)	Maximum 10 %	2%	1,4%	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			
Modèle d'étiquetage obligatoire (selon annexe D de la norme NF P 98-190)	Obligatoire	N/A	Présent	Conforme
	AFNOR NF P 98-190			

Produit à usage professionnel

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi.
Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quand aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

AExalt est une marque de Pluho

Espace Vinci - 24-28 avenue Graham Bell - Immeuble "Le Monet" 10A
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES - Tél. : 01 60 17 02 80 - Fax : 01 60 17 02 81
www.aexalt.net - contact@aexalt.net